ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

Cofinancé par l'Union européenne

Subvention 2024 - ERASMUS +

Montant des bourses attribuées aux étudiant·es

Pour les étudiant·es dont la mobilité est financée sur la subvention Erasmus+ 2024[1], le montant des bourses attribuées au regard des nouvelles règles définies par l'Europe et du montant de la subvention accordée à l'ÉSACM. Dans le cadre du nouveau programme Erasmus+ 2021/2027, les bourses sont désormais composées :

- d'une contribution aux frais de séjour selon un barème prenant en compte l'écart du coût de la vie entre le pays de provenance et le pays de destination ;
- d'une contribution aux frais de voyage selon un barème prenant en compte la distance et le type de transport utilisé pour encourager les moyens de transport à moindre empreinte carbone pour se rendre dans leur pays de mobilité
- d'un forfait fixe de 250€/mois attribué aux étudiant·es qui remplissent les critères d'inclusion définis par l'Europe ;

L'allocation Erasmus+ est une aide à la mobilité qui n'a pas vocation à couvrir la totalité des frais engagés par les participant·es et qui est cumulable avec d'autres bourses ou une gratification perçue par l'étudiant·e pendant son stage.
Au regard du budget global disponible et du nombre de mobilités programmées, **l'école garantie un minimum de 90 jours de financement pour les mobilités d'études et de 60 jours de financement pour les mobilités de stage** sur la base des taux de bourses mensuelles déterminés par l'Union Européenne, à savoir :

<table>
<tr><th colspan="4">CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR</th></tr>
<tr><th colspan="3">Destination</th><th>Mobilité d'études</th><th>Mobilité de stage (+150€)</th></tr>
<tr><td rowspan="3">FOURCHETTE ERASMUS</td><td>Groupe 1</td><td>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède.
Inclus aussi Pays partenaires Région 14 : Suisse et Royaume Uni</td><td>Montant de bourse à attribuer entre 292 € à 606 € /mois</td><td>Montant de bourse à attribuer entre 460 € à 750 € /mois</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Groupes 2/3</td><td>Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie</td><td rowspan="2">Montant de bourse à attribuer entre 225 € à 550 € /mois</td><td rowspan="2">Montant de bourse à attribuer entre 375 € à 700 € /mois</td></tr>
<tr><td>Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie</td></tr>
</table>

[1] Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent être tenues pour responsables.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

Cofinancé par l'Union européenne

<table>
<tr><th colspan="5">CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR</th></tr>
<tr><th colspan="3">Destination</th><th>Mobilité d'études</th><th>Mobilité de stage (+150€)</th></tr>
<tr><td rowspan="3">MONTANT APPLIQUÉ / ESACM</td><td>Groupe 1 vers Groupe 1</td><td>Bourse « moyenne » : mobilité vers un pays où le coût de la vie est similaire à celui de provenance</td><td>Soit une bourse moyenne de 450 € / mois</td><td>Soit une bourse moyenne de 600 € / mois</td></tr>
<tr><td>Groupe 1 vers Groupe 2</td><td rowspan="2">Bourse « moins élevé » : mobilité vers un pays où le coût de la vie est moins élevé que celui de provenance. Elle doit être minorée d'au moins 50€.</td><td>Soit une bourse moyenne de 400 € / mois</td><td>Soit une moyenne de 550 € / mois</td></tr>
<tr><td>Groupe 1 vers Groupe 3</td><td>Soit une bourse moyenne autour de 350 € / mois</td><td>Soit une moyenne de 500 € / mois</td></tr>
<tr><th colspan="5">CONTRIBUTION DE VOYAGE*</th></tr>
<tr><th colspan="3">Moyen de transport standard</th><th colspan="2">Moyen de transport éco-responsable</th></tr>
<tr><td colspan="3">10 à 99 km : 28 €
100 à 499 km : 211 €
500 à 1999 km : 309 €
2000 à 2999 km : 395 €
3000 à 3999 km : 580 €
4000 à 7999 km : 1.188 €
Plus de 8.000 km : 1.735 €
+ jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet</td><td colspan="2">10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1.188 €
Plus de 8.000 km : 1.735 €
+ jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</td></tr>
<tr><th colspan="4">COMPLEMENT INCLUSION</th></tr>
<tr><td colspan="4">Pour les boursier·es échelons 6-7, quotient familial inférieur ou égal à 551 €
Sur critères de zones (ZRR : zone de revitalisation rurale, QPV : Quartier prioritaire de la ville)
Situation de handicap / Affection Longue Durée (voire prise en charge des frais réels selon les besoins)</td><td>250 € / mois</td></tr>
</table>

** sur la base du calculateur de distance de la commission européenne : https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/distance-calculator*

Mobilité vers des pays-tiers

Le nouveau programme Erasmus+ 2021/2027 permet désormais de financer des mobilités vers des pays tiers non associé au programme. Ces mobilités ne sont toutefois **pas prioritaires et limitées à 20% du total des financements Erasmus+ alloués à l'ÉSACM.**
La priorité sera donnée aux étudiant·es candidat·es à une mobilité vers le Royaume-Uni qui compte-tenu du Brexit ne compte plus parmi les pays participant au programme Erasmus+

Le montant des bourses attribuées sur la subvention Erasmus+ 2025 sera déterminé au départ des 1ers étudiant·es partant en mobilité, au vu du budget global disponible et au regard des besoins exprimés par les étudiant·es au moment du dépôt des vœux de mobilités.